

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	x										
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal											
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre															
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case															
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:			Adresse du siège social:												
Société YUM FOOD'S			352 AVENUE DU PRADO												
SIRET	9	2	9	3	0	5	1	7	5	0	0	0	2	8	13008 MARSEILLE
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:												
REGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:															
SIRET															
B ACTIVITE															
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case												
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	13 747										
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %													
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%											
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)											
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations															
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies											
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies											
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies											
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs											
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %											
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W															
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)															
Base d'imposition			Chiffre d'affaires												
			Taux d'imposition												
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)															
Base d'imposition			Taux d'imposition												
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.															
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)															
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%															
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé										
					CEGID										
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .															
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:												
Tél:			Tél:												
			Identité du déclarant:												
			Date: Lieu MARSEILLE												
			Qualité et nom du signataire:												
			Signature												
Examen de conformité fiscale (ECF)															

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2026

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions							e		
autres que celles visées en (a),							f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	
					5	6	7	8	
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)								48 395	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)									
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À					0 %		15 %		19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise Société YUM FOOD'S ANNÉE 2025 ou exercice du 01012025
Adresse 352 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE au 31122025

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES, ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2025 (total col.9 + total col.10) 11		- de l'exercice 2025 11	
- de l'exercice précédent 11		- de l'exercice précédent 11	

Nom et qualité du signataire

A MARSEILLE le
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise <u>Société YUM FOOD'S</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>352 AVENUE DU PRADO</u>										<u>13008 MARSEILLE</u>	
Numéro SIRET * <u>9 2 9 3 0 5 1 7 5 0 0 0 2 8</u>										Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>8</u>	
							Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 5</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>		
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	70 000	012		70 000	70 000			
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	56 084	030	11 640	44 444	41 609			
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	126 084	048	11 640	114 444	111 609			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						
	Marchandises *		060	189	062		189	4 330			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres * (3)	072	1 961	074		1 961	5 244			
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	2 006	086		2 006	7 275			
	Total II		096	4 156	098		4 156	16 848			
	Total général (I+II)		110	130 240	112	11 640	118 600	128 457			
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
Capital social ou individuel *						120	100	100			
Ecart de réévaluation						124					
Réserve légale						126					
Réserves réglementées *						130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		132					
Report à nouveau						134	(73 824)				
Résultat de l'exercice						136	(14 999)	(73 824)			
Subventions d'investissement						137					
Provisions réglementées						140					
Total I						142	(88 723)	(73 724)			
Total II						154					
Provisions pour risques et charges						156	133 674	137 863			
Emprunts et dettes assimilées						164					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						166	33 269	46 518			
Fournisseurs et comptes rattachés						169	39 116	17 637			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	10 208	172	1 264	163			
Comptes courants d'associés						173					
Autres dettes						175					
Produits constatés d'avance						174					
Total III						176	207 322	202 181			
Total général (I + II + III)						180	118 600	128 457			
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10 860			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		Société YUM FOOD'S										Néant		*							
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le				
												13 1 1 2 2 0 2 5					13 1 1 2 2 0 2 4				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export		209	13 327		210	228 843		130 239											
	Production vendue	biens	et livraisons		215			214													
		services *	intracommunautaires		217			218	1 258		7 964										
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222								
	Production immobilisée *												224								
	Subventions d'exploitation reçues												226								
	Autres produits												230								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)		232	230 101		138 204													
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234	91 960		78 325					
	Variation de stock (marchandises) *												236	4 141		(4 330)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238	146		84					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240								
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	72 857		92 150											
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244													
	Rémunérations du personnel *												250	50 676		31 933					
	Cotisations sociales		(dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant)		380			252	16 824		8 728										
	Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce)		255			254	8 025		3 615										
	Dotations aux dépréciations												256								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	418		458											
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																	
	Total des charges d'exploitation		(II)		264	245 047		210 964													
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	(14 947)		(72 760)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)										280								
	Produits exceptionnels		(IV)										290								
	Charges financières		(V)										294	1 064							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	52													
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																	
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)										306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310	(14 999)		(73 824)						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	314		14 999						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318								
	Provisions non déductibles *												322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330	1 252									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997								
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones de revitalisation de la défense (44. septuies)	127			Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			342				
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181			Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. diuodicies)	991											
	Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992			350				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44. septuies)	993													
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352			354	13 747				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356								
	Déficits antérieurs reportables : *7.3.....8.24		dont imputés sur le résultat :										360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370			372	13 747					

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2025

Détail des réintégrations diverses		
DONS		1 200
AMENDES		52
Total des réintégrations diverses	330	1 252

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : Société YUM FOOD'S

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	70 000	402		404		406	70 000	70 000
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450	45 224	452	10 860	454		456	56 084	56 084
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	115 224	492	10 860	494		496	126 084	126 084

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499	
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 615	542	8 025	544		546	11 640
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	3 615	572	8 025	574		576	11 640

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société YUM FOOD'S

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2		
Terrains	710		715		3		
Constructions	720		725		4		
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		5		
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		6		
Matériel de transport	750		755		7		
Autres immobilisations corporelles	760		765		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		
TOTAL		770		775			780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	73 824	Déficits reportables
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)
				983	
				984	73 824
				860	13 747
				870	87 571

III DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	23 564
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 333
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		Revenu brut social (si le montant est positif)
			693

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2025

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société YUM FOOD'S				Néant ☐			
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376	3		
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	230 101		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
TOTAL 1				106	230 101		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				113			
Variation positive des stocks				111			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121	104 138		
Variation négative des stocks				145	4 141		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	36 294		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	418		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	144 991		
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	85 109		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	85 109		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	230 101	Effectifs au sens de la CVAE *	023 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence				024	01/01/2025	160	31/12/2025
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET 9 2 9 3 0 5 1 7 5 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société YUM FOOD'S

ADRESSE (voie) 352 AVENUE DU PRADO

CODE POSTAL 13008 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

92930517500028

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société YUM FOOD'S

ADRESSE (voie)

352 AVENUE DU PRADO

CODE POSTAL

13008

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
42820000 PROVISION CONGES PAYES			3 200.03
31/12/2025 OD Provisions pour congés payés		3 200.03	
43820000 CHARGES / PROV. CONGES PAYES			3 231.92
31/12/2025 OD Provisions pour congés payés		3 231.92	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 AMENDES PENALITES			52.00
02/06/2025 BQ COMMERCE ELECTRONIQUE	17.00		
02/06/2025 BQ COMMERCE ELECTRONIQUE	35.00		

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	8	Euros	%
FONDS COMMERCIAL		70 000		70 000			
20700000	FONDS DE COMMERCE	70 000		70 000			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		44 444		41 609		2 835	6.81
21810000	INSTALLATIONS GENERALES AGENCM	56 084		45 224		10 860	24.01
28181000	AMORTISSEMENT DES IMMO CORP	11 640		3 615		8 025	221.99
TOTAL I		114 444		111 609		2 835	2.54
MARCHANDISES		189		4 330		4 141	95.63
37101000	STOCK DE MARCHANDISE ALIM			1 641		1 641	100.00
37102000	STOCK DE MARCHANDISE ALCOOL	189		2 689		2 500	92.97
AUTRES CREANCES		1 961		5 244		3 282	62.60
40100000	FOURNISSEURS			2 500		2 500	100.00
42100500	Rémun. SFERRAZZA SHANA	106				106	
43703000	PREVOYANCE			6		6	100.00
44551000	TVA A PAYER			2 263		2 263	100.00
44560000	TVA/ ACHAT 5.5%	0		0		0	20.00
44561000	TVA / ACHAT 20%	0				0	
44566666	tva / services	1 855		474		1 381	291.19
44571200	TVA COLL 20%			0		0	100.00
44571500	TVA COLLECTEE 5.5%			0		0	100.00
DISPONIBILITES		2 006		7 275		5 269	72.43
51150000	CB A RECEVOIR	2 006		1 431		575	40.15
53100000	CAISSE			5 844		5 844	100.00
TOTAL II		4 156		16 848		12 692	75.33
TOTAL GENERAL		118 600		128 457		9 857	7.67

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 8	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	100	100		
10100000 CAPITAL SOCIAL	100	100		
REPORT A NOUVEAU	73 824		73 824	
11000000 REPORT A NOUVEAU	73 824		73 824	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	14 999	73 824	58 826	79.68
TOTAL I	88 723	73 724	14 999	20.34
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	133 674	137 863	4 190	3.04
16400000 PRET 868855E	118 679	118 679		
51200000 CEPAC		5 581	5 581	100.00
51210000 BANQUE SOCIETE GENERALE	14 995	13 603	1 391	10.23
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33 269	46 518	13 249	28.48
40100000 FOURNISSEURS	33 269	46 518	13 249	28.48
DETTES FISCALES ET SOCIALES	39 116	17 637	21 479	121.78
42100100 Rémun. SALEL Jeremy		1 643	1 643	100.00
42100300 Rémun. BITON NOAM		1 700	1 700	100.00
42100500 Rémun. SFERRAZZA SHANA		70	70	100.00
42100600 Rémun. BALENSI YONA		3 002	3 002	100.00
42100700 Rémun. ETIEMBLE ELISE		1 224	1 224	100.00
42820000 PROVISION CONGES PAYES	3 200	2 702	498	18.43
43100000 URSSAF	16 559	5 138	11 420	222.27
43701000 RETRAITE	2 431	759	1 672	220.35
43703000 PREVOYANCE	1 746		1 746	
43820000 CHARGES / PROV. CONGES PAYES	3 232	716	2 516	351.16
44210000 PREL A LA SOURCE	1 740	682	1 058	155.29
44551000 TVA A PAYER	10 207		10 207	
44561000 TVA / ACHAT 20%		0	0	100.00
44561010 TVA 10% DED	0	0		
44561100 TVA / ABS 20%	0	0	0	NS
44562000 TVA IMMOBILISATIONS	0	0		
44571000 TVA COLL 10%	0	0	0	34.88
44571200 TVA COLL 20%	0		0	
44571500 TVA COLLECTEE 5.5%	0		0	
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	1 264	163	1 101	675.31
45500000 COMPTE COURANT ARIEH ASSOULINE	1 264	163	1 101	675.31
TOTAL III	207 322	202 181	5 141	2.54
TOTAL GENERAL	118 600	128 457	9 857	7.67

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 8	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	228 843	130 239	98 604	75.71
70701000 RECETTE 10%	207 957	114 540	93 417	81.56
70702000 RECETTE 20%	13 327	11 317	2 010	17.76
70705000 RECETTE 5.5%	7 559	4 382	3 176	72.48
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 258	7 964	6 707	84.21
70600000 PRESTATION TRAITEUR	1 258	7 964	6 707	84.21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	230 101	138 204	91 897	66.49
ACHATS DE MARCHANDISES	91 960	78 325	13 635	17.41
60700000 ACHAT DE MARCHANDISES 20%	56	27	29	107.94
60701100 ACHAT MARCHANDISE 10%		29	29	100.00
60702000 ACHAT ALCOOL 20%	5 123	7 716	2 594	33.61
60705000 ACHAT MARCHANDISE 5.5%	86 781	70 552	16 229	23.00
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	4 141	4 330	8 471	195.63
60370100 VARIATION STOCK ALIM	1 641	1 641	3 282	200.00
60370200 VARIATION STOCK ALCOOL	2 500	2 689	5 189	192.97
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	146	84	62	73.12
60220000 VAISSELLE JETABLE	154	34	120	355.70
60260000 ACHAT EMBALLAGES CONSIGNE	8	51	58	114.99
AUTRES CHARGES EXTERNES	72 857	92 150	19 293	20.94
60400000 PRESTATION DE SERVICES	498	16 680	16 182	97.02
60410000 PRESTATION LINGE	3 956	5 721	1 765	30.85
60500000 ACHAT MATERIEL	2 159	6 127	3 968	64.76
60600000 ACHAT PRODUITS ENTRETIEN	688	1 557	869	55.81
60600100 EDF/GAZ/SEM	4 732	1 844	2 888	156.65
60640000 FOURNITURES ADM		119	119	100.00
60670000 ART DE LA TABLE - USTENSILES		4 151	4 151	100.00
61300000 LOYER	22 360	18 021	4 339	24.08
61301000 LOCATION MATERIEL	1 684	958	726	75.83
61310000 LOCATION TPE	486	381	105	27.56
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 453	3 713	2 260	60.86
61510000 ENTRETIENS ET REPARATIONS	2 908	11 002	8 094	73.57
61600000 ASSURANCE	3 251	945	2 306	243.94
61800000 FRAIS DIVERS	4 297	4 005	293	7.31
62260000 HONORAIRE	1 500	1 035	465	44.90
62270000 FRAIS D'ACTES	1 603	12	1 591	NS
62310000 PUBLICITE	551		551	
62340000 CADEAUX CLIENTS		160	160	100.00
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	226	830	604	72.77
62380000 DONS	1 200		1 200	
62401000 FRAIS LIVRAISON SUR ACHAT	6	404	398	98.63
62510000 FRAIS DEPLACEMENT	10 496	11 187	691	6.18
62570000 MISSION ET RECEPTION	4 002	674	3 328	493.38
62600000 TELECOM	73	61	13	20.82
62700000 SERVICES BANCAIRES	2 960	2 179	781	35.86
62750000 COMMISSION CB	1 767	387	1 381	357.23

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 8		Ecart N / N-1	
						Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		50 676	31 933	18 743	58.70		
64100000	SALAIRE	50 178	29 231	20 947	71.66		
64120000	PROVISION CONGES PAYES	498	2 702	2 204	81.57		
CHARGES SOCIALES		16 824	8 728	8 096	92.76		
64510000	URSSAF	9 475	5 244	4 231	80.69		
64511000	RETRAITE	1 878	1 248	631	50.54		
64512000	ASSEDIC	1 930	1 236	694	56.13		
64513000	PREVOYANCE	6		6			
64521000	MUTUELLE SWISSLIFE	3 019	1 001	2 019	201.76		
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	516		516			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		8 025	3 615	4 410	121.99		
68112000	DOT AMORT IMMO CORPORELLE	8 025	3 615	4 410	121.99		
AUTRES CHARGES		418	458	40	8.80		
65100000	REDEVANCES	419	458	38	8.41		
65800000	CHARGES DIV. GESTION COURANTE	1	1	2	248.68		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		245 047	210 964	34 083	16.16		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		14 947	72 760	57 814	79.46		
CHARGES FINANCIERES			1 064	1 064	100.00		
66100000	INTERET SUR PRET		1 064	1 064	100.00		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		52		52			
67120000	AMENDES PENALITES	52		52			
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		14 999	73 824	58 826	79.68		

Date 25/02/2026	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*) Client 000325 Société YUM FOOD'S 352 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE	Référence	Page 1
Collaborateur DU DU		Exercice 01/01/2025 31/12/2025	

[illegible]